

Collectivité territoriale

LA CHASSE AUX NORMES ABSURDES EST OUVERTE!

Marie-Christine de Montecler

« Toute société policée a besoin d'être normée, mais les normes, c'est comme le sel et le poivre, s'il n'y en a pas assez, c'est immangeable, s'il y en a trop, c'est immangeable » Jean-Claude Boulard, maire et président de la communauté urbaine du Mans, aborde la mission que lui a confiée le premier ministre sur la lutte contre les normes qui pèsent sur les collectivités territoriales avec des convictions fortes, qu'il a présentées, avec son *alter ego*, l'ancien ministre Alain Lambert, lors d'une conférence de presse le 17 janvier. Le conseiller d'Etat honoraire Jean-Claude Boulard n'est pas opposé à la réglementation. Le problème, dit-il, c'est qu'en France, « on n'a pas assez de textes réglementant les banques et trop sur les lézards et les papillons »

La lettre de mission demande au maire du Mans et au président du conseil général de l'Orne un rapport pour le 15 mars. Un délai bien court? Non, répond Jean-Claude Boulard, « nous sommes dans la posture du chasseur. L'ouverture de la chasse, c'est aujourd'hui, la fermeture, c'est le 15 mars »

Remettre de l'ordre dans la hiérarchie des normes

Les deux élus n'entendent pas rendre un long rapport – il y en a eu, déjà, souvent de grande qualité – mais accrocher à leur tableau de chasse les 50 (ou davantage) normes les plus absurdes dont souffrent les collectivités. Car le premier ministre leur a demandé une liste de textes à abroger. Il faut « créer une culture de l'abrogation »,

insiste Jean-Claude Boulard. Un autre objectif essentiel de la mission sera, selon Alain Lambert, de remettre de l'ordre dans la hiérarchie des normes. Car « il y a des normes qui se sont élevées au-dessus de leur propre condition ». On prend un arrêté là où une circulaire suffirait, un décret pour des mesures qui relèvent de l'arrêté. Et la loi est pleine de mesures réglementaires, ce qui viole la Constitution, insiste l'ancien ministre. Le rapport devrait donc également suggérer au premier ministre de demander au Conseil constitutionnel un certain nombre de déclassements. Pour élaborer leur liste de normes à abroger, les deux chasseurs font appel à des rabatteurs. Ils ont saisi les associations

d'élus, mais aussi ouvert un blog (<http://missionnormes.fr>), où toutes les collectivités pourront présenter leurs suggestions. Jean-Claude Boulard a toutefois déjà son idée sur le texte qu'il pourrait placer en tête de liste : « Savez-vous qu'il a fallu dix ministres pour que, dans un arrêté du 30 septembre 2011, on définisse la place, dans la restauration scolaire, des merguez, chipolatas et autres saucisses de Strasbourg! » Celui-ci et le décret du même jour qu'il applique pourraient, à son sens, être avantageusement remplacés par un texte de deux lignes prescrivant aux maires de faire servir aux enfants des repas sains et équilibrés.